

GUIDE PARENTS

Camp De Jour

2021



Pour nous joindre

Téléphone: 450 883-2022

Courriel: info@campdelasalle.qc.ca

Adresse: 130, 1^{er} rue du Lac-Rouge-Nord
Saint-Alphonse-Rodriguez, Qc
J0K 1W0

Table des matières

COVID-19	4
ARRIVÉE ET DÉPART	5
HORAIRE D'UNE JOURNÉE TYPE - ÉTÉ 2021	6
DÉPART HÂTIF	6
SAC À DOS	7
BOÎTE À LUNCH	8
CODE DE CONDUITE	8
MÉDICAMENTS	8
ASPECT MONÉTAIRE	9
Relevé 24 aux fins d'impôt	9
PAIEMENT	10
POLITIQUE D'ANNULATION	11

Bonjour chers parents,

Depuis près de 70 ans, le Camp De-La-Salle a pour mission de contribuer au développement et à l'épanouissement de jeunes et d'adultes en leur faisant vivre une expérience de vie de groupe en plein air enrichissante. Les dimensions sociale, physique, intellectuelle, émotionnelle, culturelle et spirituelle de chaque personne sont toutes prises en compte à travers les différents programmes éducatifs qu'il offre. Ces personnes, sorties grandiées de leur expérience, contribueront ensuite à bâtir une société plus humaine, inclusive et fraternelle. Le Camp De-La-Salle, situé à Saint-Alphonse-Rodriguez, dans Lanaudière, est le lieu privilégié pour la réalisation de cette mission.

Dans ce guide tout neuf, vous trouverez l'essentiel pour faire en sorte que le séjour de votre enfant et que votre expérience en tant que parent se déroule avec le moins de soucis possibles. Il est important de prendre le temps de le lire et de le garder en lieu sûr pour pouvoir le consulter.

S'il vous manque des informations, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par courriel.

COVID-19

Pour une deuxième année, le camp de jour du Camp De-La-Salle devra opérer en contexte de pandémie. Nos opérations sont encadrées par les consignes de la direction de la santé publique et celles de l'Association des Camps du Québec. Malgré ces contraintes, notre objectif reste le même : faire vivre un séjour inoubliable à votre enfant.

Si un cas positif nous est déclaré ou si un enfant présente des symptômes de la covid-19 en cours de journée, voici les procédures importantes qui seront appliquées.

- Si votre enfant présente des symptômes de la Covid-19 en cours de journée, il sera retiré de son groupe et vous devrez venir le chercher dans les plus brefs délais.
- Si en cours de séjour, nous apprenons qu'un campeur ou moniteur du groupe de votre enfant a contracté la covid-19, soyez assurés que vous en serez informés. La loi nous oblige à le signaler également à la direction de la santé publique.

Toute personne (parent ou enfant) qui refuse de respecter les règles sanitaires en place, ou pose des gestes jugés dangereux par la santé publique, se verra refuser l'accès au camp. Tout campeur qui refuse de coopérer durant son séjour se verra immédiatement retourné à la maison. Les parents auront alors la responsabilité de venir chercher leur enfant sur-le-champ.

Au moment d'écrire ces lignes, le port du couvre-visage est obligatoire à l'intérieur pour les participants ayant complété leur 5e année du primaire et plus. De plus, le Camp De-La-Salle ne fournira pas de couvre visage aux participants.

Source : <https://campsquebec.com/mesures-covid19>

ARRIVÉE ET DÉPART

A. ARRIVÉE À 8h15

- **À l'entrée du camp**, vous serez accueillis par un membre de l'équipe de coordonnateur. C'est lui qui vous confirmera le groupe de votre enfant pour la semaine et qui prendra note de sa présence au camp. **Si on constate que votre enfant présente des symptômes une fois sur le site, vous serez contacté pour venir le chercher dans les plus brefs délais.**
- **Au débarcadère**, les coordonnateurs seront présents pour guider les enfants dans leur groupe respectif. Pour réduire les contacts, ce sont eux qui pourront répondre à vos questions. Pour des raisons de sécurité, il est interdit aux parents d'accéder au terrain central.

B. DÉPART À 17h00

- **À l'entrée du camp**, vous serez accueillis par un membre de l'équipe de coordonnateur qui prendra en note votre arrivée. Les journées se terminent et les enfants sont prêts à partir à 17h.
- **Au débarcadère**. Le temps de vous stationner, votre enfant sera averti et viendra vous rejoindre. Les coordonnateurs sont toujours présents au stationnement pour répondre à vos questions et surtout pour s'assurer de la sécurité des enfants près des véhicules. Pour des raisons de sécurité et de santé publique, il n'est pas permis aux parents de circuler sur le terrain. **En tout temps les animaux de compagnie doivent rester dans les véhicules.**

HORAIRE D'UNE JOURNÉE TYPE - ÉTÉ 2021

8h00	Début de l'ARRIVÉE DES CAMPEURS (au débarcadère) mais il n'y a pas de surveillance sur le terrain
8h15 à 8h30	ARRIVÉE DES CAMPEURS (au débarcadère)
8h30 à 9h00	RASSEMBLEMENT et lancement de la journée
9h00 à 10h30	1ère ACTIVITÉ
10h30 à 12h00	2e ACTIVITÉ
12h00 à 12h40	DÎNER
12h40 à 13h00	Vie de chalet - Activités calmes
13h00 à 15h30	3e ACTIVITÉ
15h30 à 17h00	4e ACTIVITÉ
17h00 à 17h15	DÉPART DES CAMPEURS (débarcadère)

Avant 8h15, aucun moniteur n'y sera pour accueillir vos enfants.

À 17h, les groupes seront près du stationnement et les enfants seront prêts à partir. En cas de pluie, les groupes seront à leur chalet respectif.

DÉPART HÂTIF

Si vous souhaitez venir chercher votre enfant pendant la journée, vous êtes tenus de nous aviser le matin au moment de l'arrivée. Votre enfant vous attendra alors au secrétariat.

SAC À DOS

Cette liste comprend tous les effets essentiels à une journée au camp. Sachez que tous les enfants auront un bac et un espace pour ranger leurs effets personnels. Nous vous conseillons donc de laisser les effets marqués d'un astérisque* au camp pour toute la durée du séjour.

** Au moment d'écrire ces lignes, Couvre-visage obligatoire à l'intérieur pour les participants ayant complété leur 5^e année du primaire et plus. De plus, le Camp De-La-Salle ne fournira pas de couvre visage aux participants.

Source : <https://campsquebec.com/mesures-covid19>

- Couvre-visage. **
- Bouteille d'eau.
- Chapeau/casquette.
- Maillot de bain une pièce ou maillot sportif.
- Serviette de plage.
- Sandales de plage. *
- Pantalon long. *
- Veste/Coton-ouaté. *
- Crème solaire.
- Chasse-moustique.
- Imperméable. *
- Bottes de pluie. *
- Short, T-Shirt, chaussettes et sous-vêtements de rechange. *
- Coffre à crayon (ciseaux, colle, crayons de couleurs/de bois). *

Il est important que tous les effets de votre enfant soient clairement identifiés.

Comme le camp n'est pas responsable des objets perdus ou volés, les objets de valeur sont fortement déconseillés.

Mis à part pour la plage, nous demandons aux campeurs de porter des souliers fermés en tout temps avec des bas.

BOÎTE À LUNCH

Vous êtes responsable de fournir **un repas froid et deux collations** dans la boîte à lunch de votre enfant. Notez qu'ils n'auront pas accès à un micro-onde ni à un frigo, **un diner froid** et un bloc réfrigérant de type *ice pack* est donc obligatoire.

Les aliments contenant des **arachides ou des noix sont interdits** et les bonbons, croustilles et boissons gazeuses ne sont pas recommandés.

CODE DE CONDUITE

Votre enfant doit s'engager à respecter les règlements de son groupe, qui seront établis avec son moniteur. En cas de manquement, des sanctions seront appliquées à la discrétion du moniteur.

En cas de problématique majeure (violence physique et verbale, intimidation, fugue ou tout autre comportement dangereux), l'enfant sera rencontré par l'équipe de coordination et des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au renvoi du camp pourront être prises.

Les téléphones cellulaires et tout autre appareil électronique, de même que les objets jugés dangereux seront confisqués dès l'arrivée au camp et seront remis aux parents à la fin de la journée.

La drogue, l'alcool et la cigarette sont interdits au camp. Par le fait même, tout campeur pris en possession ou sous l'effet de drogue ou alcool sera immédiatement renvoyé. Les parents auront alors la responsabilité de venir chercher leur enfant sur-le-champ.

MÉDICAMENTS

- Aucun médicament ne sera administré aux enfants sans prescription médicale.

- Si un enfant doit prendre un médicament, celui-ci devra être remis à un coordonnateur, qui s'assurera de la prise du médicament.
- Le médicament de l'enfant devra être dans son contenant original sur lequel est inscrit le nom de l'enfant ainsi que la posologie.

ASPECT MONÉTAIRE

Relevé 24 aux fins d'impôt

Voici ce que vous devez savoir pour 2021 :

- Le relevé étant un document confidentiel, celui-ci ne sera pas envoyé par courriel. Cependant un courriel vous sera envoyé pour vous aviser que votre relevé 24 a été généré et qu'il est disponible dans l'onglet « Documents » de votre compte Amilia.
- Le courriel est envoyé à ceux qui ont un nom d'utilisateur et un compte Amilia actif. Vous pourrez alors avoir accès au relevé. Si vous n'avez pas activé votre compte Amilia, l'envoi du courriel pour le relevé 24 ne pourra être effectué.
- Le relevé 24 sera produit à ceux qui ont soumis leur numéro d'assurance sociale sur la plateforme Amilia.

À noter :

Encore cette année, vous avez fait votre inscription en ligne ou vous avez fourni une adresse courriel valide et y avez reçu une demande d'activation de compte d'Amilia.

Le relevé 24 aux fins de l'impôt sur le revenu sera disponible au plus tard le 28 février de l'année en cours à même votre compte d'utilisateur du système d'inscription en ligne

PAIEMENT

En cette période de crise sanitaire, notez que les paiements en ligne seront priorisés. Dans le cas échéant, le camp est doté d'un système de paiement en personnes qui répond aux normes de la santé publique.

Par carte de crédit: Paiement complet en un seul versement ou 100 \$ à l'inscription avec paiements mensuels répartis également entre le moment de l'inscription et la date de début du séjour (prélèvement le 1^{er} de chaque mois) pour le solde.

Par chèque: Paiement complet en un seul versement ou 100 \$ à l'inscription et le solde des frais en deux versements égaux via des chèques post datés au 1^{er} juin et au 1^{er} juillet.

Ces frais incluent l'animation, l'encadrement et le matériel pour les activités.

Tous les chèques devront être libellés à l'ordre de: CENTRE DE-LA-SALLE

Le camp de jour du Camp De-La-Salle est offert uniquement aux enfants de 5 à 15 ans.

Les campeurs seront assignés à un groupe mixte selon leur âge. Quatre groupes évoluent au camp de jour: les 5-6 ans, les 7 à 8 ans, 9 à 11 ans et les 12 ans et plus.

Le campeur doit absolument être inscrit et son séjour doit être payé en totalité au plus tard le dimanche avant 16h précédant la semaine désirée (il est essentiel pour nous d'avoir le nombre exact de campeurs afin de prévoir les activités en conséquence). Dans le cas où le délai n'est pas respecté, nous nous verrons dans l'obligation de refuser l'enfant. Encore cette année, inscription à la semaine seulement. Puisque nous devons nous assurer que les groupes restent les mêmes du Lundi au vendredi.

Il n'y a pas de remboursement pour une arrivée tardive ou un départ hâtif ou une journée d'absence non motivée par un billet médical. En cas de blessure ou de maladie exigeant que le campeur quitte le Camp, un remboursement sera fait au prorata des jours non complétés.

POLITIQUE D'ANNULATION

Si vous avez fait votre inscription tôt en saison et que vous voulez changer/annuler certaines semaines, les changements à apporter devront être soumis à 5 jours de préavis de la semaine à changer/annuler (jour ouvrable). Seuls les avis écrits, envoyés par Courriel à : accueil@campdelasalle.qc.ca ou par téléphone au 450-883-2022 seront pris en considération. Sinon, le parent devra déboursier les frais pour la semaine où l'enfant était inscrit et ne s'est pas présenté. Le Camp imposera une pénalité. Cette pénalité correspond au plus petit de ces 2 montants : 50 \$ ou 10 % des services qui n'ont pas été fournis.

. La seule exception est une absence motivée par un billet de médecin.

Dans des cas exceptionnels, la direction se réserve le droit de demander à un campeur de quitter les lieux. Le remboursement sera également fait au prorata des jours non complétés.

En cas de blessure ou de maladie exigeant un transport par ambulance, les coûts du transport seront facturés directement aux parents, de même que les frais occasionnés pour toute prescription émise par un médecin au moment du séjour de l'enfant au camp.